COMMUNAUTÉ de COMMUNES du TERRITOIRE de Lunéville à Baccarat

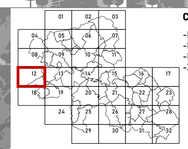

Communes concernées :

- Franconville (1 %)
- Haudonville (0,3 %)
- Lamath (85,6 %)
- Xermaménil (11,4 %)

Lecture des valeurs en pourcentages : x % de la surface du ban de la commune se trouve sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.
Se reporter aux plans à l'échelle 1/2000 pour davantage de précision sur les secteurs urbanisés.

PLUI-H

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3 – Règlement d'urbanisme

Règlement graphique

Échelle : 1 / 5000 Planche n°12/32

Document conforme à celui annexé à la délibération du Conseil Communautaire n°2020-096 du 15/06/2020 approuvant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat.

0 100 200 300 400 500 m

N

Zonage

- Zones urbaines (U)
- Zones à urbaniser ouvertes (1AU)
- Zones à urbaniser fermées (2AU)
- Zones agricoles (A)
- Zones naturelles (N)

Prescriptions

- Voies cyclables ou chemins piétons à conserver ou à créer
- Secteur où l'existence de risques naturels (inondations ou cavités souterraines) justifie que soient interdites ou soumises à des conditions spéciales les constructions et installations de toute nature (R151-34 du Code de l'urbanisme)
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL)
- Emplacements réservés

Eléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural, etc. (L151-19 du Code de l'urbanisme)

- Éléments ponctuels
- Éléments linéaires
- Éléments surfaciques

Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (L151-23 du Code de l'urbanisme)

- Réservoirs de biodiversité
- Éléments de paysage à protéger

Cadastre

- Parcelles
- Bâtiments
- Hydrographie
- Limites de sections
- Limites communales

Document exporté le 17/06/2020 à 15h05

Origine DGFIP PCI® Droits de l'Etat réservés © 2020

SCALEN AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES NANCY SUD LORRAINE

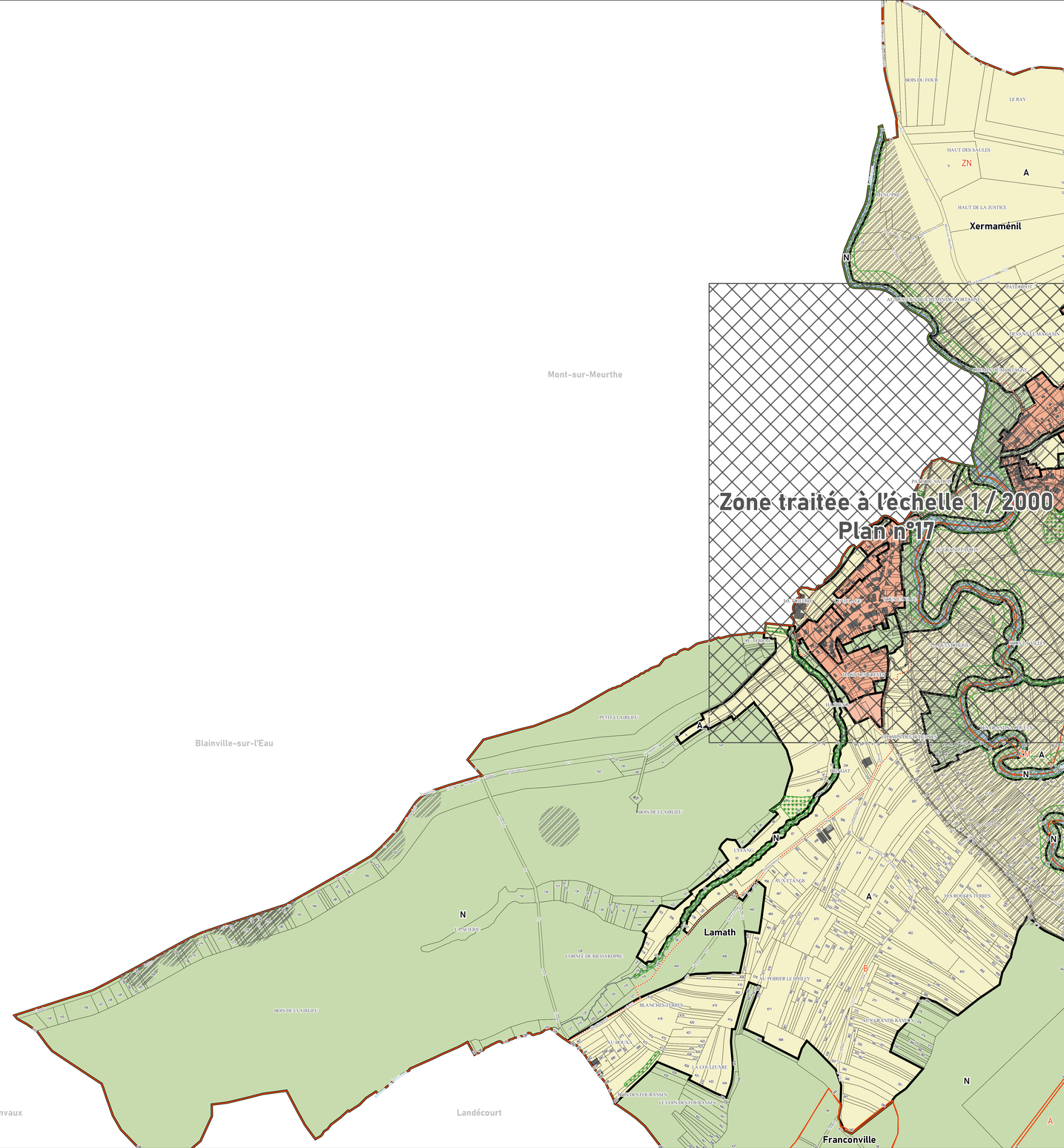
Zone traitée à l'échelle 1 / 2000
Plan n°17
Mont-sur-Meurthe
Blainville-sur-l'Eau
Méhoncourt
Einvaux
Landécourt
Franconville
Lamath
Xermaménil
BOIS DU FOUR
LE RAY
HAUT DES SAULES
HAUT DE LA JUSTICE
ZN
A
N
B
BOIS DE CLAIRLIEU
PETIT CLAIRLIEU
L'ETANG
PLAN ETANG
LES BOUCHES TERRES
AU PORRIER LE BAILLY
BLANCHES TERRES
LA COULEUVRE
LE CORNET DES FOURASSES
LE GRAND PAVILLON
LE BROUCHOT
LE CORNET DE RICHARDPRE
L'ANGLUER
LE BOIS DE LA MOTTE
LE BOIS DE LA MOTTE
LE BOIS DE LA MOTTE